

**MARQUE NF
STOCKAGE PETROLIER
RESERVOIRS EN MATIERES PLASTIQUES**



GRILLE TARIFAIRE 2021

SOMMAIRE

1. **Obtention de la certification (par site de production)**
2. **Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
3. **Extension d'admission**
4. **Demande administrative**
5. **Tarifs des essais**
6. **Facturation des frais de séjour et déplacement**

NF388– Tarifs 2021

1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (PAR SITE DE PRODUCTION)

PRESTATIONS		TARIFS(en € HT)
1.1.	HOMOLOGATION DE MATIERES PREMIERES POUR RESERVOIRS Non enterrés (par matière)	
	Instruction technique du dossier	1133
	Essais	1064
1.2.	CERTIFICATION DE RESERVOIRS (PAR SITE DE PRODUCTION)	
	Instruction technique du dossier	
	- pour le premier modèle	2256
	- pour chaque modèle suivant	573
	Frais de participation aux actions de communication (par titulaire, à l'émission du 1 ^{er} certificat NF)	1788
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	4296
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	614
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	614
1.2.1.	RESERVOIRS NON ENTERRES	
	Essais sur matières transformées (pour 1 matière homologuée)	5578
	Essais : le coût des essais dépend du type de réservoir, du nombre de matières premières, de familles et de modèles de réservoirs.	Sur devis (cf.§5)
1.2.2.	RESERVOIRS ENTERRES	
	Pour réservoirs en matières plastiques renforcées (*)	
	(*) Les essais effectués pourront éventuellement être différents selon les types de réservoirs (constitution, forme...).	Sur devis
	Essais de conformité	5356
	Coût des essais si après exposition chimique, l'examen visuel montre une attaque.	2016
1.3.	VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES	
1.3.1.	MATIERES PREMIERES	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier	1229
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser (cf.§5)
1.3.2.	RESERVOIRS	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier (le tarif peut éventuellement augmenter en fonction du temps passé)	1229
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	3070
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	614
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	614
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser (cf.§5)

2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (PAR SITE DE PRODUCTION)

PRESTATIONS		TARIFS(en € HT)
2.1.	PRODUCTEUR DE MATIERES (par matière première)	
	Suivi qualité du dossier	651
	Essais de suivi sur prélèvement	662
2.2.	FABRICANT DE RESERVOIRS (par site de production)	
	Suivi qualité du dossier	3196
	Frais de participation aux actions de communication (par titulaire)	Montant révisé annuellement
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	2791
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	559
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	559
2.2.1.	FABRICANT DE RESERVOIRS Non Enterrés (par site de production)	
	Essais sur matières transformées	2255
	Essais sur réservoirs : le coût des essais dépend du type de réservoir, du nombre de matières premières, de familles et de modèles de réservoirs.	Selon les essais de suivi à réaliser (cf.§5)
2.2.2.	FABRICANT DE RESERVOIRS Enterrés (par site de production)	
	Pour réservoirs en matières plastiques renforcées (*) (*) Les essais effectués pourront éventuellement être différents selon les types de réservoirs (constitution, forme...).	Sur devis
	Essais de suivi	5356
	Coût des essais si après exposition chimique, l'examen visuel montre une attaque. (Les essais de dureté et de flexion ne sont pas réalisés)	2016
2.3.	VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES	
2.3.1	MATIERES PREMIERES	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier	1117
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser
2.3.2.	RESERVOIRS	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier (le tarif peut éventuellement augmenter en fonction du temps passé)	1117
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	2791
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	559
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	559
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser (cf.§5)
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF REVERSE A AFNOR CERTIFICATION		
Droit d'usage de la Marque NF		10% des montants facturés dans le cadre de la surveillance des produits certifiés (hors frais de séjour et de déplacement)

3. EXTENSION D'ADMISSION

PRESTATIONS		TARIFS(en € HT)
3.1.	PRODUCTEUR DE MATIERES (par matière première)	
	Instruction de la demande	927
	Essais	1064
3.2.	RESERVOIRS (par site de production)	
	Instruction de la demande	1852
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	3070
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	614
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	614
	Essais : le coût des essais dépend du type de réservoir, du nombre de matières premières, de familles et de modèles de réservoirs.	Sur devis
3.3.	VERIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES	
3.2.1	MATIERES PREMIERES	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier	1229
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser
3.2.2.	RESERVOIRS	
	Frais d'instruction supplémentaire du dossier (le tarif peut éventuellement augmenter en fonction du temps passé)	1229
	Audit : Forfait France ou Europe (frais de séjour et de déplacement en sus)	3070
	Supplément pour les sites de fabrication hors Europe	614
	Supplément pour les sites non certifiés ISO 9001	614
	Essais	Selon les essais supplémentaires à réaliser

4. DEMANDE ADMINISTRATIVE

PRESTATIONS	TARIFS(en € HT)
Emission d'un certificat suite à modifications administratives	278
Traitement d'un recours contre décision du Comité NF388	2768

5. TARIFS UNITAIRES DES ESSAIS

PRESTATIONS		TARIFS (en € HT)	
Frais fixes		156	
1.	RESERVOIRS NON-ENTERRES		
1.1	Essais sur réservoirs		
Aspect - contrôle dimensionnel, masse (sur 2 ou 3 réservoirs ou enveloppes secondaires par modèle)	1 ^{er} modèle	221	
	Les suivants	133	
Epaisseurs (sur 2 réservoirs ou enveloppes secondaires par modèle)	1 ^{er} modèle	466	
	Les suivants	273	
Capacités (sur 1 réservoir ou enveloppe secondaire par modèle)	1 ^{er} modèle	229	
	Les suivants	136	
Etanchéité à l'eau (sur 1 réservoir par modèle)	1 ^{er} modèle	211	
	Les suivants	123	
Etanchéité à l'eau (sur 1 enveloppe secondaire par modèle)	Tous les modèles	470	
Stabilité dimensionnelle (sur 1 réservoir d'un modèle)	Tous les modèles	1523	
Déformation (sur 1 enveloppe secondaire d'un modèle)	Tous les modèles	1205	
Impacts (sur 1 réservoir ou enveloppe secondaire par modèle)	1 ^{er} modèle	508	
	Les suivants	354	
Essais au brouillard salin sur enveloppe secondaire métallique (Par modèle)		2455	
1.2.	Essais sur matière première		
Masse volumique (<i>préparation des éprouvettes et mesures</i>)		300	
Indice de fluidité		206	
IRTF		403	
1.3	Essais sur matière transformée		
Masse volumique		248	
Indice de fluidité (<i>préparation des éprouvettes et mesures</i>)		206	
Caractéristiques en traction (<i>préparation des éprouvettes et mesures</i>)		483	
Résistance au vieillissement UV (<i>hors mesure finale de traction</i>)		2838	
Caractéristiques en traction après vieillissement UV (<i>préparation des éprouvettes et mesures</i>)		483	
Tenue au fuel (<i>variation de la masse, hors mesure finale de traction</i>)		679	
Caractéristiques en traction après tenue au fuel (<i>préparation des éprouvettes et mesures</i>)		483	
2.	RESERVOIRS ENTERRES		
Coût des essais si après exposition chimique, l'examen visuel montre une attaque.		2016	

6. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DEPLACEMENT

FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT	
Déplacement en France métropolitaine Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site, fonction du nombre de jours sur site :	Forfait France
Jusqu'à 1 jour	399
1.5 à 2 jours	636
De 2.5 à 3 jours	831
De 3.5 à 4 jours	1020
De 4.5 à 5 jours	1205
De 5.5 à 6 jours	1405

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

Déplacement en Europe Les frais de séjour et de déplacement relatifs à un audit mono-site, fonction du nombre de jours sur site :	Forfait Europe
Jusqu'à 1 jour	499
1.5 à 2 jours	730
De 2.5 à 3 jours	920
De 3.5 à 4 jours	1110
De 4.5 à 5 jours	1300
De 5.5 à 6 jours	1490

En cas de refus du forfait par le client, ou dans le cas d'un audit multi-sites, la facturation des frais de séjour et déplacement correspond aux frais réels avec un supplément de 250 € pour la gestion administrative de ceux-ci.

Déplacement Dom Tom et hors Europe Les frais de séjour et de déplacement engagés par le LNE (à l'exclusion de ceux directement pris en charge par le fabricant) font l'objet d'une facturation sur la base de leur coût réel. Des frais administratifs de traitement de ces frais réels d'un montant de 250€ sont également appliqués.
